Canada Québec

Communiqué conjoint

DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW Code 01 + hebdos 68

De simples résidus à source d'énergie verte

INAUGURATION DE L'USINE DE BIOMÉTHANISATION DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 26 janvier 2018 – Les gouvernements du Canada et du Québec sont fiers de constater le fruit de leurs investissements dans les infrastructures vertes, qui favorisent la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en valorisant le plein potentiel des matières organiques de la région de Saint-Hyacinthe. Ces investissements profitent aux collectivités et appuient une transition continue vers une économie axée sur une croissance propre et durable, qui bénéficiera aux Québécoises et aux Québécois pendant des générations.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M^{me} Isabelle Melançon, aux côtés du maire de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil, a procédé aujourd'hui à l'inauguration de l'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe, qui est la plus importante de ce genre au Canada.

Réalisées dans le cadre d'une deuxième phase de travaux, les nouvelles installations de Saint-Hyacinthe permettront de traiter des matières organiques générées par les entreprises agroalimentaires de la région, ainsi que les résidus de table et résidus verts provenant de 25 municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton, soit une population de plus de 100 000 habitants.

D'une part, les résidus traités par cette usine seront valorisés et transformés en biométhane, un gaz utilisable en remplacement des combustibles fossiles, qui pourra notamment être injecté dans le réseau d'Énergir, distributeur de gaz naturel au Québec. D'autre part, les résidus solides restants, le « digestat », sont destinés à une valorisation sur les terres agricoles et les espaces verts de la ville. Cette forme de valorisation est donc, en quelque sorte, doublement verte.

Plus de 200 000 tonnes de matières organiques sont traitées annuellement à Saint-Hyacinthe. Grâce à ces installations, la ville de Saint-Hyacinthe offre à ses résidents et aux entreprises locales une solution de rechange compétitive et respectueuse de l'environnement pour la gestion de leurs résidus, tout en maintenant des emplois de qualité dans la région.

Citations

« Nous marquons aujourd'hui une étape importante pour Saint-Hyacinthe et son projet innovateur de biométhanisation. Je suis fier que le gouvernement du Canada ait réalisé cet investissement qui permettra d'assainir l'environnement en diminuant l'utilisation des combustibles fossiles et la production de gaz à effet de serre, en plus de contribuer à bâtir une économie verte. »

L'honorable Amarjeet Sohi, ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités

« On ne doit plus voir nos matières résiduelles comme de vulgaires déchets. Aujourd'hui encore, trop de matières finissent leur vie sans être exploitées à leur plein potentiel. Bâtir une économie verte et durable, c'est notamment donner une seconde vie à ces matières afin de produire une énergie propre, comme le fait Saint-Hyacinthe. Ensemble, nous devons faire le maximum, afin de réduire nos déchets et de léguer aux prochaines générations une société sans gaspillage et plus sobre en carbone! »

M^{me} Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

« En matière de développement durable, notre gouvernement agit efficacement, et je suis fière de constater que l'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe sera un acteur positif dans l'application de notre vision écoresponsable, ici en Montérégie. »

M^{me} Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie

« Saint-Hyacinthe est fière d'être l'une des premières villes en Amérique du Nord à valoriser ses matières organiques grâce à la biométhanisation. Il s'agit d'un bon exemple d'économie circulaire. En effet, les citoyens et les entreprises agroalimentaires locales fournissent leurs matières organiques à la filière de biométhanisation, qui les transforme en gaz naturel renouvelable (GNR). Celui-ci est utilisé par la Ville pour alimenter sa flotte de véhicules et pour chauffer ses bâtiments. Les surplus de GNR sont vendus à Énergir contre une rétribution qui servira à améliorer les services offerts à nos citoyens. En 2018, les revenus attendus liés à la filière de biométhanisation s'élèvent à 5,8 millions de dollars. Saint-Hyacinthe est une pionnière et montre, une fois de plus, qu'elle est une véritable terre d'innovation. »

M. Claude Corbeil, maire de Saint-Hyacinthe

Faits saillants

 Le gouvernement du Canada a investi près de 11,4 millions de dollars dans la construction des installations de biométhanisation de Saint-Hyacinthe dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte.

- Le gouvernement du Québec a, quant à lui, investi 42,2 millions de dollars dans ce projet. Les sommes proviennent du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC). Ce programme, dont les objectifs sont de réduire la quantité de matières organiques destinée à l'élimination et de réduire les émissions de GES au Québec, est financé par le Fonds vert. Il vise à favoriser la réalisation des objectifs environnementaux prévus dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.
- Au total, ce projet aura nécessité des investissements de l'ordre de 80 millions de dollars, et la Ville de Saint-Hyacinthe a complété le montage financier avec une contribution de près de 27 millions de dollars.
- Le gouvernement du Canada investira plus de 180 milliards de dollars sur douze ans dans le transport en commun, les infrastructures vertes et sociales, les infrastructures de transport à l'appui du commerce ainsi que dans les collectivités rurales et nordiques du Canada. De cette somme, 26,9 milliards de dollars seront consacrés à des projets d'infrastructure verte, ce qui inclut 5 milliards de dollars qui seront disponibles aux fins d'investissements par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada.

Liens connexes

Plan Investir dans le Canada de plus de 180 milliards de dollars du gouvernement du Canada : www.infrastructure.gc.ca/plan/about-invest-apropos-fra.html

Nouveau – Carte des projets du Plan Investir dans le Canada www.infrastructure.gc.ca/gmap-gcarte/index-fra.html

Défi des villes intelligentes : www.infrastructure.gc.ca/plan/cities-villes-fra.html

Investissements fédéraux dans les projets d'infrastructures au Québec www.infrastructure.gc.ca/map-carte/index-fra.html

Pour plus d'information sur le PTMOBC, visitez le www.mddelcc.gouv.gc.ca/programmes/biomethanisation/index.htm.

Prenez connaissance de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, qui prévoit le bannissement des matières résiduelles organiques des lieux d'élimination, en visitant le www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/index.htm.

SOURCES:

Brook Simpson Attaché de presse Cabinet du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Tél.: 613 219-0149

Julien Marcotte
Attaché de presse
Cabinet de la ministre du Développement
durable, de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques du Québec
Tél.: 418 521-3911

Alexandra Régis Attachée de presse Cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie

Tél.: 418 266-7181

INFORMATION:

Infrastructure Canada Tél.: 613 960-9251

Sans frais: 1 877 250-7154

Adresse courriel: infc.media.infc@canada.ca

Twitter: @INFC_fra

Site Web: Infrastructure Canada

Relations médias Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les

changements climatiques Tél.: 418 521-3991







COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de Saint-Hyacinthe et Énergir soulignent la concrétisation d'une vision : du gaz naturel renouvelable local maintenant disponible dans le réseau d'Énergir

Précurseur en la matière, L'Oréal Canada bénéficie maintenant du gaz naturel renouvelable produit à l'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe

En bref

- La Ville de Saint-Hyacinthe produira environ 13 millions de m³ de gaz naturel renouvelable à partir du processus de transformation des matières organiques par biométhanisation qui permettra également à la Ville de réduire annuellement ses émissions de GES de 49 000 tonnes équivalent de dioxyde de carbone au Québec;
- Il s'agit du premier projet municipal de biométhanisation au Québec dont les volumes de gaz naturel renouvelable produits sont injectés dans le réseau d'Énergir;
- L'Oréal Canada est le premier client d'Énergir à acheter le gaz naturel renouvelable produit à Saint-Hyacinthe, et les deux principales installations de l'entreprise sont carboneutres depuis décembre 2017.

SAINT-HYACINTHE, **26 JANVIER 2018** – La Ville de Saint-Hyacinthe a confirmé, aujourd'hui, la mise en opération complète de son usine de biométhanisation et l'injection du gaz naturel renouvelable (GNR) qui y est produit dans le réseau d'Énergir. Cette étape marque la concrétisation d'un projet d'investissement total de 80 millions \$, dont 42,2 millions \$ proviennent du gouvernement du Québec et 11,4 millions \$ du gouvernement du Canada. La Ville de Saint-Hyacinthe a complété le montage financier avec une contribution de près de 27 millions \$.

L'annonce a été faite en présence de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, Isabelle Melançon, du maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil, de la présidente et chef de la direction d'Énergir, Sophie Brochu, du vice-président et directeur d'usine de L'Oréal Canada, Jean-Victor Pycke, ainsi que de nombreux autres représentants des municipalités environnantes dont les matières organiques sont revalorisées au Centre de valorisation des matières organiques de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Il s'agit du premier projet municipal de biométhanisation au Québec dont les volumes de gaz naturel renouvelable produits sont injectés dans le réseau d'Énergir. De son côté, L'Oréal Canada, dont les centres de production et de distribution de l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal sont carboneutres, devient le premier client d'Énergir à acheter le GNR produit à Saint-Hyacinthe.







L'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe produira 13 millions de m³ de GNR par an. La mise en opération complète du complexe de biométhanisation permettra la valorisation de près de 200 000 tonnes de résidus organiques provenant de 25 municipalités et d'entreprises agroalimentaires de la région, ce qui entraînera la réduction d'émission annuelle de de 49 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES). Pour sa part, L'Oréal Canada évitera chaque année l'émission de plus de 2 100 tonnes de GES dans l'atmosphère, en utilisant du GNR.

L'annonce survient à la conclusion d'une entente de principe, en 2014, dans laquelle la Ville de Saint-Hyacinthe s'est engagée à injecter dans le réseau d'Énergir, pour une période minimale de vingt ans, les surplus de GNR produits à l'usine de biométhanisation qui ne seront pas consommés par la Ville. Cette dernière utilise le GNR produit pour le chauffage de ses bâtiments municipaux et pour alimenter sa flotte de véhicules fonctionnant au gaz naturel.

Pour sa part, Énergir a construit les infrastructures nécessaires à l'injection du GNR dans son réseau de distribution, ce qui assure une liaison entre les producteurs et les consommateurs de GNR.

Le Canada est le premier pays où les centres de production et de distribution de L'Oréal sont carboneutres sur le continent américain.

Citations

— « Quelle fierté de voir ce magnifique projet se concrétiser ici au Québec. Nous devons tous saluer l'engagement d'Énergir et L'Oréal, des entreprises de calibre international qui contribuent à bâtir cette nouvelle économie plus sobre en carbone. Avec la filière du gaz naturel renouvelable, nous avons un exemple concret d'économie circulaire illustrant qu'il est possible de conjuguer le développement économique et social avec la protection de l'environnement. La valorisation de nos résidus organiques représente un pas de plus vers une société zéro gaspillage, le genre de société que nous voulons léguer à nos enfants »

– Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

— «Saint-Hyacinthe est fière d'être l'une des premières villes en Amérique du Nord à valoriser ses matières organiques grâce à la biométhanisation. Il s'agit d'un bon exemple d'économie circulaire. En effet, les citoyens et les entreprises agroalimentaires locales acheminent leurs matières organiques vers la filière de biométhanisation qui les transforme en gaz naturel renouvelable (GNR). Celui-ci est utilisé par la Ville pour alimenter sa flotte de véhicules municipaux et pour chauffer ses bâtiments. Les surplus de GNR sont vendus à Énergir contre une rétribution qui servira à améliorer les services offerts à nos citoyens. Pour 2018, les revenus anticipés s'élèvent à 5,8M\$ pour l'ensemble de la filière de

COMMUNIQUÉ DE PRESSE







biométhanisation. Saint Hyacinthe est une pionnière et montre, une fois de plus, qu'elle est une véritable terre d'innovation. »

- Claude Corbeil, maire, Saint-Hyacinthe

— « Énergir s'active pour favoriser le développement du gaz naturel renouvelable depuis les débuts de la filière au Québec afin de le rendre disponible au plus grand nombre de clients possible. Nous sommes fiers d'avoir collaboré avec la Ville de Saint-Hyacinthe à la concrétisation de ce premier projet porteur de biométhanisation qui constitue une alternative à l'enfouissement des matières résiduelles. Ce projet contribue concrètement à l'atteinte de nos objectifs collectifs de réduction des émissions de GES et s'inscrit clairement dans la Politique énergétique 2030 du Québec. »

 Sophie Brochu, présidente et chef de la direction, Énergir

— «Selon nous, la beauté s'exprime de plusieurs manières, notamment à travers l'environnement et la biodiversité. C'est pour cela que le groupe L'Oréal a lancé le programme de développement durable Partageons la beauté avec tous en 2013 et a pris des engagements fermes à Paris lors de COP21. En lien avec ces ambitions, la filiale de L'Oréal Canada souhaitait que ses activités de production soient carboneutres et que nous prenions une multitude d'autres engagements envers le développement durable. Devenir le premier client d'Énergir à acheter le gaz naturel renouvelable produit par la Ville de Saint-Hyacinthe nous offre une occasion extraordinaire de franchir une étape importante vers la réalisation de notre objectif au Canada.»

Frank Kollmar, Président-directeur général,
 L'Oréal Canada

-30-

À propos de la Ville de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe est une pionnière en production de gaz naturel par biométhanisation et innove avec des procédés écologiques, rentables et durables. En plus de faire un bon geste pour l'environnement, elle génère une source de revenus supplémentaires qui servira à améliorer les services offerts aux citoyens. Le projet permet de réduire les gaz à effets de serre de 49 111 tonnes en équivalent C02. Il génère des économies annuelles d'environ 1,5 M\$ en transport et en enfouissement des boues et de 500 000 \$ en chauffage des bâtiments. À compter de cette année, elle produira annuellement environ 13 millions de mètres cubes de gaz naturel renouvelable. La Ville utilise 1,25 million pour ses besoins et revend les surplus à Énergir.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE







| 4

Énergir en bref

Comptant plus de 7 milliards de dollars d'actifs, Énergir est une entreprise diversifiée du secteur énergétique dont la mission est de répondre de manière de plus en plus durable aux besoins énergétiques de ses quelque 520 000 clients et des communautés qu'elle dessert. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, Énergir y produit également, par le biais de filiales, de l'électricité à partir d'énergie éolienne. Aux États-Unis, par le biais de filiales, l'entreprise est présente dans près d'une quinzaine d'États où elle produit de l'électricité de sources hydraulique, éolienne et solaire, en plus d'être le principal distributeur d'électricité et le seul distributeur de gaz naturel de l'État du Vermont. Énergir valorise l'efficacité énergétique, investit et s'investit dans des projets énergétiques novateurs tels que le gaz naturel renouvelable et le gaz naturel liquéfié et comprimé. Par le biais de ses filiales, elle offre également une variété de services énergétiques. Énergir souhaite devenir le partenaire recherché et apprécié par tous ceux et celles qui aspirent à un avenir énergétique meilleur.

À propos de L'Oréal Canada

L'Oréal Canada est une filiale à part entière du Groupe L'Oréal, le numéro un mondial du marché des cosmétiques. L'entreprise, dont le siège social est à Montréal, a atteint un chiffre d'affaires de 1,133 milliards de dollars en 2016 et compte plus de 1300 employés. Elle comprend un portfolio de 39 marques couvrant tous les aspects de la beauté et est présente dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les salons, les pharmacies et les boutiques de marque.

Pour tout renseignement:

Brigitte Massé Ville de Saint-Hyacinthe +1 450 779-1729 Brigitte.masse@ville.st-hyacinthe.qc.ca

Catherine Houde Énergir +1 866 598-3449 communications@energir.com

Virginie Hotte-Dupuis L'Oréal Canada +1 514 287-4618 virginie.hotte-dupuis@loreal.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE